

peu plus tard l'occasion d'y répondre plus longuement que vous ne pourriez me permettre de le faire en ce moment.

LE BILL RELATIF À LA STABILISATION—LE RAPPORT
SUR LE PROGRAMME DE REMEMBREMENT

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre? Peut-il nous dire si aux termes des dispositions du programme de stabilisation du grain des Prairies, un rapport final a été rédigé sur le fusionnement de petites entreprises agricoles en unités plus rentables? Si oui, peut-il nous dire si ce rapport sera mis à la disposition de la Chambre?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le paragraphe de la déclaration dont parle le député porte sur certains projets de mon collègue le ministre de l'Agriculture. Celui-ci a donné par la suite d'autres détails sur ce programme et je sais que tous les députés en ont reçu une copie.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

* * *

• (3.00 p.m.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE
DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Baldwin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je voudrais demander au leader du gouvernement de nous dire quels travaux sont prévus pour le reste de la semaine et le début de la semaine prochaine, si le cœur lui en dit.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, parmi les mesures mises en discussion, il y aura la loi sur les juges, et j'espère obtenir plus tard aujourd'hui le consentement pour l'examiner d'une façon spéciale demain. Demain, je commencerai en discussion le bill de l'impôt sur le revenu, le bill de soutien de l'emploi et le bill de stabilisation pour le grain des Prairies. Nous commencerons sûrement lundi par le bill de soutien de l'emploi. Demain, je commencerai sans doute par mettre en délibération le bill de stabilisation, suivi du bill de l'impôt sur le revenu. Pour l'instant, je me réserve le droit de changer au besoin le premier article de l'ordre du jour demain.

M. Baldwin: Le ministre peut-il indiquer à l'intention des députés désireux de participer à ces importants débats si cet ordre sera suivi ou s'il se réserve le droit de le modifier chaque jour?

L'hon. M. MacEachen: Non, monsieur l'Orateur. Je ne songe pas à changer l'ordre de lundi. Seule la première mesure à débattre demain pourrait changer, mais c'est peu probable.

L'hon. M. Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au sujet des directives données par Votre Honneur lundi dernier à la suite de mon exposé et des points du Règlement que j'avais soulevés quant à la régularité du bill C-259. Votre Honneur avait alors très nettement déclaré que les leaders à la Chambre devraient se rencontrer pour discuter de la méthode à adopter pour remédier à certains défauts apparents du bill C-259. Jusqu'à ce jour, aucune réunion de ce genre n'a été organisée. Contrairement à vos conseils et à notre

Règlement, nous poursuivons nos délibérations à l'égard d'un bill défectueux. J'espère que le ministre pourra nous dire quand il envisage de convoquer cette réunion en vue de mettre fin à cette situation.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je ne pense pas avoir interprété la décision de Votre Honneur de la même façon que le député. Je propose cependant de rencontrer mes homologues d'en face dans les meilleurs délais. Je serai heureux de discuter de cette suggestion dans le sens indiqué par le député.

Pendant que j'ai la parole, serait-il possible d'aborder une autre question relative aux travaux de la Chambre? Je crois que le ministre de la Justice a entamé des discussions avec les députés d'en face de sorte que l'on peut raisonnablement espérer disposer de la loi sur les juges en une heure et demie demain après-midi. Ce n'est pas une certitude mais nous pensons y arriver. Nous pourrions convenir d'un ordre de la Chambre pour entreprendre le débat sur la loi sur les juges à 2 h 30 demain après-midi, peu importe les autres travaux en cours à la Chambre à ce moment-là.

M. Baldwin: C'est une chose convenue monsieur l'Orateur. En une heure et demie, avec la maestria dont notre parti sait faire preuve lorsqu'il s'agit de bills, tout devrait être terminé.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, nous acceptons volontiers que le gouvernement exerce son autorité sur les travaux de la Chambre et qu'il inscrive cet article pour 2 h 30 demain après-midi ou même plus tôt. Il est toujours possible de terminer avant 4 heures. L'on n'en conclut pas, j'espère, qu'un ordre de la Chambre décrètera que ce bill devra franchir toutes les étapes avant 4 heures. C'est possible, mais je rappelle au président du Conseil privé qu'il y a plusieurs amendements au stade du rapport et une 3^e lecture. Peu nous importe l'heure de la présentation du bill mais nous ne voulons pas nous engager dès maintenant à couper court à un moment donné.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, notre parti avait donné son accord à cette proposition, quoique nous désirions exprimer nos objections, savoir qu'il ne s'agit pas de la formule habituelle et qu'il est difficile, comme l'a mentionné mon préopinant, de prévoir la durée du débat. Nous nous demandons pourquoi tout cela n'a pas été discuté lors de la réunion des «house leaders» des divers partis.

[Traduction]

M. l'Orateur: La présidence est d'avis que d'après l'ordre adopté maintenant, le sujet sera mis en délibération à 2 h 30, demain après-midi. Telles sont les dispositions de l'ordre adopté par la Chambre.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Voilà deux jours que j'essaie de signaler une très importante question au premier ministre. Malheureusement, comme le gouvernement saisit toutes les occasions de faire du Parlement une machine de précision, il est à peu près impossible de signaler les questions très urgentes au cabinet, qui devrait, il me semble, être compréhensible envers les représentants élus de la population.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Dinsdale: J'entends beaucoup de bruits parasites chez nos vis-à-vis, monsieur l'Orateur, sans oublier le